

« Ça sert à quoi d'aller voter ? »

« On a beau communiquer,
c'est toujours les mêmes qui se déplacent ! »

« De toute façon, on ne tient pas compte de notre avis ! »

DES PAROLES ET DES ACTES

Développer le Pouvoir d'Agir au sein des Centres Sociaux

Par Jean DAVOUST,

Délégué fédéral des centres
sociaux du Finistère et des Côtes
d'Armor.



A l'heure où le manque d'engagement et le défaitisme sont objets de questionnement, à l'heure où les valeurs de la République semblent vaciller et où les leviers de la citoyenneté sont complexes à identifier, les Centres Sociaux affirment comme enjeu prioritaire, la nécessité de réfléchir et de mettre en place des actions qui visent à développer le pouvoir d'agir des enfants, des jeunes, des familles, des seniors... et des collectivités !

Les raisons de cet engagement

Parce que les habitants sont au cœur des projets, parce que ces espaces de proximité que sont les centres sociaux entendent bien faire vivre l'éducation populaire à travers l'émancipation des individus, parce que nous souhaitons permettre aux personnes d'agir localement pour transformer leur environnement proche, ou plus encore parce qu'il nous semble important de modifier le rapport des élus aux citoyens... les centres sociaux sont des foyers d'initiatives « qui ne font pas pour, mais avec les habitants du territoire ».

Un centre social répond à **l'intérêt individuel** en proposant des activités, des ateliers (cuisine, danse, langues étrangères...) ou des services (permanence de l'assistante sociale, permanence numérique...).

Ces structures répondent également à **l'intérêt collectif** en développant des projets avec les publics (chantiers de jeunes, jardins partagés, séjours familiaux...). Les centres sociaux développent aussi des actions **d'intérêt général** en travaillant les questions de mobilité, d'habitat, de santé publique ou encore environnementales.

C'est en lien avec cette « 3^{ème} maison de la citoyenneté », que s'inscrit le développement du pouvoir d'agir des habitants.

« Des rats dans la cave, des moisissures dans l'immeuble, une cage d'escalier insalubre, un manque d'offres de garde qui va empêcher celles et ceux qui souhaitent travailler de le faire, une rue mal entretenue et vétuste, une place publique laissée à l'abandon au centre d'un quartier ... autant d'épines dans le pied, de cailloux dans la chaussure sur lesquels on peut agir. Autant de situations problèmes vécues sur lesquelles chaque personne peut avoir du pouvoir. »

Comme le précise Yann LE BOSSE (Université de Laval au Québec), le DPA (Développement du Pouvoir d'Agir) se réfère à la capacité concrète des personnes (individuellement ou collectivement) d'exercer un plus grand contrôle sur ce qui est important pour elles, leurs proches ou la collectivité à laquelle elles s'identifient.

Dans une société très inégalitaire, les centres sociaux sont certainement des acteurs légitimes pour avancer AVEC les habitants sur ces différents sujets. Il s'agit pour les professionnels et bénévoles d'être dans une posture d'écoute, d'identification d'une situation problème, de vérification de la volonté d'un groupe à agir, d'analyse du contexte, de mise en place d'instances de prises de décisions collectives pour accompagner les publics dans une négociation ou dans un acte significatif dans l'espace public.

« Concrètement, par l'accueil, l'instauration d'une relation de confiance, par une écoute attentive, nous permettons aux individus de prendre la parole dans un groupe, d'oser exprimer une idée, de confronter leurs arguments, pour ensemble définir une stratégie qui permette de faire bouger les choses sur le quartier... »

Selon Paulo FREIRE (Pédagogue Brésilien 1921-1997), le processus de conscientisation était essentiel pour développer le pouvoir d'agir des peuples amérindiens opprimés avec lesquels il travaillait. « Favoriser la prise de conscience que je ne suis pas la seule personne concernée par un problème, que je suis en capacité de proposer autre chose avec d'autres et que mes actes ont permis de transformer mon quotidien... »

C'est ce que nous pourrions appeler une prise de conscience émancipatrice » confirme un bénévole des centres sociaux.

Enfin, développer une démarche DPA nécessite également pour les acteurs (travailleurs sociaux et collectivités) une capacité à regarder et à analyser leurs propres pratiques.

Les professionnels se positionnent-ils dans une fonction de contrôle social, d'agent d'un état providence « sauveur » ou encore d'activiste « militant » ? interroge Yann LE BOSSE.

Que l'on soit éducateur, animateur ou assistante sociale, ne faudrait-il pas se poser la question suivante : comment puis-je contribuer à faire en sorte que cette personne ou ce collectif puissent dépasser, contourner ou éliminer l'obstacle qui l'empêche de faire le prochain pas en direction du changement poursuivi ?

Concernant les élus, initiatives des habitants, participation, développement social local... ne peuvent être que de vains mots si, au moment de permettre aux citoyens de contribuer à l'amélioration de leur environnement et de leurs conditions de vie, ils se montrent réticents à l'implication et à la participation pour diverses raisons qui vont de la crainte à l'abus de pouvoir.

Il est essentiel de s'emparer de cet enjeu : notre société est de plus en plus inégalitaire et nos centres sociaux font partie des acteurs forts pour accompagner les habitants dans cette conscientisation nécessaire. Appuyons-nous, avec nos partenaires, sur nos points forts : la proximité, le lien, le dialogue, la capacité d'écoute et la démarche « d'aller vers » !

Gageons que tous comprendront l'efficacité et la plus-value que constitue le développement du pouvoir d'agir pour la vitalité démocratique et plus largement pour la vie de la cité. □